

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2015**

**Présents** : MM. Bernard EGUILUZ, Maire, Alain PENCHENAT, Patrick FRACASSIN, Mme Marie-Claire CARME, Adjoints, Florian BELOT, Marcelino DIJOUX, Frank PRADIER, Jean-François ROQUES, conseillers municipaux.

**Excusé** : M. Junior MARTINEZ

**Absents** : MM. Stéphane ALAUX et Benjamin ROUDIER.

**Secrétaire de séance** : M. Alain PENCHENAT.

### **VOIRIE** :

- Un programme de réfection sur la voirie communale est à l'étude par la commission voirie. .  
IL sera discuté lors de la prochaine réunion du conseil municipal. L'enveloppe FAVIL pour 2015 (si elle est maintenue par le département) sera approximativement de 13 000 € (solde 2014 compris).
- Les Canis : Ecoulement des eaux en amont de la mare de M. ORLHIAC. le conseil municipal opte pour la déviation du ruissellement en amont de la mare. (vu avec les propriétaires MM. HORLHIAC et SEGALA) La commune prend en charge les travaux de reprise de fossé, tranchée pour la traversée de voirie, pour un coût approximatif de 1 350 €.

### **SECURITE VILLAGE, RALENTISSEURS** :

Le conseil municipal décide de mettre en place 3 ralentisseurs au lieu de 4 (1 sur la RD 37 et 2 sur la RD 137. Devis en cours.

### **MINI TERRAIN DE SPORT** :

Un aménagement est possible au-dessus du terrain de tennis en limite du bois communal et du théâtre de verdure. Les entreprises seront sollicitées afin d'établir un devis pour la réalisation d'une plate-forme de 25,3 X 13 m pour pratiquer le hand, le volley ou le football.

### **SALLE DE MOTRICITE** :

Elle devra être libérée en juillet et en août par les associations de judo et de taekwondo afin qu'elle puisse être mise à disposition pour d'éventuelles locations.

### **CIMETIERE : Profanation des tombes.**

Après de nombreuses démarches auprès des assurances, le conseil municipal décide de procéder à la remise en état des tombes abimées et d'enlever toute trace de vandalisme.

Un ossuaire sera construit dans le cimetière, afin de rassembler les ossements d'anciennes tombes qui reviennent au domaine public.

### **QUESTION DIVERSES** :

- Présence verte : Des démarches sont engagées auprès du conseil général et de la MSA afin de faire bénéficier à M. ROUCAN de « présence verte ».
- Communes nouvelles : M. Le Maire expose au conseil municipal les avantages qu'il y aurait à créer une commune nouvelle Beauvais, Montgaillard et Tauriac.  
. Le conseil municipal est d'accord pour aller plus loin dans la réflexion et prendre l'initiative d'organiser des réunions (avec les maires et les adjoints dans un premier temps, mais les élus qui le souhaitent pourront participer bien entendu aux réunions) pour réfléchir sur les modalités, les conditions, les conséquences, et les avantages d'une éventuelle création d'une « commune nouvelle ».

La séance est levée à 23h45.

La prochaine réunion aura lieu mardi 10 mars 2015.